

Vendredi 12 juillet 2019 – GANAC

COMPTE-RENDU

**Etaient présents:**

Collège régional : Kamal CHIBLI, Kathy WERSINGER.

Collège départemental : Christine TEQUI.

Collège communal : Patricia QUINAT-RAYNAUD, Claude DUPUY, Jean-Claude COMMENGE, Marie-Léone BLAIN, Hervé CLAUSTRE, Pierret ICART, Josyane BEAULIEU, Jean-Noël VIGNEAU, Simon BAVARD, Jean-Louis ATTANE, Thierry PORTET, Bernard DEFFARGES, Didier PIQUEMAL, Patrice COMENGE, Didier MAZERIES, Sylvie DURAND, Jocelyne FERT, Jean-Michel DEDIEU, Edmond FAUP, Geneviève ARNAUD, Colette ROMIER, Alain SERVAT, Bernard CAVAILLE, Alain PALMADE, Jacques HORTOLA, André DESCOINS, Jean BOUSSION, Sylvie DARS, Benoît ARAUD, François VERMONT.

**Ont donné pouvoir :**

Collège régional : John PALACIN à Kamal CHIBLI, Nathalie MADER à Kamal CHIBLI.

Collège départemental : Henri NAYROU à Christine TEQUI, Eric DONZE à Christine TEQUI.

Collège communal : Maurice BACHELET à Jean-Michel DEDIEU, Alain DE LA CRUZ RUEDA à Bernard CAVAILLE, Jean-Christophe DANDIEU à Jocelyne FERT, Yvan GROS à Simon BAVARD, Charlotte PAGES à Patrice COMMENGE, Frédéric BONNEL à Jean-Noël VIGNEAU, Jean-Charles THORRE à Geneviève ARNAUD, Jean-Claude BAREILLE à Jocelyne FERT, Yvon LASSALE à André DESCOINS, André VIDAL à Jean BOUSSION, Michel AUDINOS à Sylvie DARS, Michel CARRIERE à Sylvie DARS.

**Excusés ou absents :**

Collège régional : François ARCANGELI, Guy ESCLOPE.

Collège départemental : Alain BARI, Raymond BERDOU, Christine GASTON.

Collège communal : Yannick ALONZO, Jean-Luc FFERNANDEZ, Emily STOTER, Adeline MAUDUIT, Marie-Odile MEJEAN, Daniel LE COUTOUR, Nicolas GRESLE, Louis BLAZY, Pascal JUSOT, Patrice SAVARINO, Marion DUPUY, Oscar GIROTTO, Jean-Claude DUBOIS, Antoine DUBURCQ, Guillaume CANIL, Marc MAGE, Anthony PAROLIN-MAURETTE, Michel ANQUET, Annie ALZIEU, Michel IMBERT, Maxime DANGLA, Michel RIETHMULLER, Hélios MENGUEZ, Jeanne-Marie BARRE, Aurélie MIR, Gilbert COUVREUX, Jean-Michel GUARINO, Bernard DELBOSC, Marie BALTAZAR, Michaël STEPHAN, Michel BOUCHE, Marc DUMONT, Claude AYNIE, Marie-Pierre BORDES, Myriam PEAT, Jean-Jacques MERIC, Marc MARTY, Cécile MENDOUZE, Annick CHANOT, Michel ASFAUX, Violaine RICHL, Pascal AUDABRAM, Guillaume MEURISSE, Jocelyne SOUM, Enguerrand BORDEAU, Wilm WIJNEN, Frédéric VIGNOLES, Pierre ORTET, Jean-Paul ROUQUIER, Huguette TOURRET, Michel COLIN, Stéphane GARNIER, Guillaume VAYSSIERES, Denis MIALHE, Rose BALAGUE, Francis ROIG, Guy ROUMAT, Sandrine LOUBET, Olivier HOUPLAIN, Galaad BONFILS, Martine CRESPO, Pierre PARIS, Marc DELANGRE, Denis BELARD, Michel LOUBET, Nicole COMMENGE, Didier NOUVELLE, Angélica SENTENAC, Michel LIMOGES, Monique RALUY, Céline MANTHEY, Sandra CAZAUX, Kay MONTAGNE, Christian SOUCASSE, Michel DEJEAN, Maxime ALOZY, Denis ROUSSEAU, Bastien OCHANDORENA, Jacques BERTRAND, Richard DE MERITENS, Sophie COSTESEQUE, Claude RICHARD, Janine PASCAL, Gérard GRANGER, Guy ENDRON, Michel SUBRA, François MURILLO, Gérard ROVIRA, Nathalie AURIAC, Catherine MERIOT, Guy PIQUEMAL, Thierry TOURNE, Christine TOUGNE, Fabrice BENETOUX, Christiane ODON, Pierrette LAPEYRE, Guillaume JOLIBERT, Valérie CLERGUE, Pierre MIQUEU, Thierry TARIOL, Sophie ESTEULLE, Claudine LE GUILLOU-DEVOS, Thierry TORRES, Arsène BARBOSA, Damien BAREILLE, Gérard PIQUEMAL, Eliane JASPARD, Gabriel FAURE, Marc SAUVAGET, Jean-Michel PICARD, Jacqueline MAURAN, Sylviane REGALON, Roland MOLE, Michel PERUGA, Christian MOIROT, Rémi BERGE, Patricia TESTA, Michel TARTIE, André RUFFAT, Francis BOY, Thierry SIRGANT, François VANDERSTRAETEN, Dominique ANTONINI, Jean-Pierre BERGE, Jean-Claude COURNEIL, Claude DOUSSIET, Christiane BONTE, Ginette BUSCA, Monique CHARLES, Maryse PERIGAUD, Patrick TIMBART, Pierre PEYRONNE, Robert KUMURDJIAN, Florence ROUCH, Didier CALVET, André EYCHENNE, Paul CAILLABA, Serge DERRAMOND, Bernard DUNGALS, Martine SERRANO.

Le Maire de Ganac Pierre VILLE, accueille l'assemblée pour introduire la réunion du Comité syndical. Il exprime son plaisir d'accueillir pour la deuxième fois à Ganac le Comité syndical du SMPNR. Il émet une pensée pour l'ancien Président André ROUCH. Il évoque ces réunions de travail qu'il a tenu à la commune de Ganac et son investissement pour le développement du territoire.

Le Président le remercie et propose de commencer la réunion.

La réunion commence par la signature de la convention de coopération avec le Syndicat départemental d'énergies de l'Ariège pour la promotion des énergies renouvelables dans les Pyrénées Ariégeoises

Le Président du SDE 09, René MASSAT, rappelle le contexte, le fonctionnement et l'intérêt de la mise en place de cette convention. Le SDE 09 est signataire avec l'ADEME d'un contrat de développement des énergies renouvelables thermiques sur le département de l'Ariège en date du 1<sup>er</sup> octobre 2018 et pour une durée de 40 mois. Pour mettre en œuvre ce contrat, le SDE 09 s'appuie sur des partenaires techniques tels que le Conseil départemental de l'Ariège, l'Agence Locale de l'Energie du Département de l'Ariège et le Syndicat mixte du PNR des Pyrénées Ariégeoises. Le Président du SMPNR Kamel CHIBLI, se félicite de la mise en place de cette convention, et signale qu'il s'agit là c'est une belle collaboration avec le SDE 09, partenaire historique du PNR.

Suite aux discours, Kamel CHIBLI et René MASSAT signent la convention.

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION**

Le Président soumet à l'approbation du Comité syndical le compte rendu de la réunion du 5 avril 2019 à Montesquieu-Avantès. Il est voté à l'unanimité.

Le Président exprime sa grande satisfaction pour la cérémonie des 10 ans du Parc aux papeteries Bergès à Lorp-Sentaraille. Cette fête a été une belle réussite malgré la météo peu clémente. D'une part cette célébration a été un fort moment d'émotion, de plus elle a donné l'occasion à tous les acteurs d'exprimer leur vision de l'avenir du Parc naturel des Pyrénées Ariégeoises et ainsi d'esquisser une feuille de route partagée. Il remercie chaleureusement les élus et l'équipe technique qui ont permis la réussite de cet événement.

## **II – FONCTIONNEMENT DU SYNDICAT**

### **Optimisation du « service » du PNR auprès des porteurs de projet**

Le Président explique que lors de séances précédentes, le Bureau a débattu des voies à suivre pour optimiser l'organisation du « service rendu » par le SMPNR auprès des porteurs de projets publics et privés. Les objectifs poursuivis sont notamment de maintenir un haut niveau de service – apprécié par les porteurs de projets (notamment les communes et intercommunalités) -, de mieux valoriser l'ingénierie du PNR (y compris financièrement) et d'organiser des plans de charge adaptés aux ressources humaines du Syndicat mixte.

Sur cette base, le Directeur Matthieu CRUEGE présente le schéma de principe de l'organisation du « service » du SMPNR qui a été établi et soumis ces dernières semaines à l'appréciation d'un échantillon d'élus communaux « test ».

Ce schéma explique les modes d'intervention du SMPNR et les contributions financières pour financer les jours agents sur des missions définies par ce schéma.

Le Président souligne que l'enjeu de cette approche est de gagner en lisibilité sur ce que peut proposer le SMPNR aux communes, communautés de communes, aux habitants... Cette démarche vise aussi à gagner en efficacité et efficacité.

Le Président propose de délibérer en faveur du principe du « service Parc ». Le Comité syndical approuve cette proposition à l'unanimité.

### **Proposition de décision modificative BP 2019**

La Directrice-adjointe Camille JAUDIN présente en détail, chapitre par chapitre la proposition de décision modificative approuvée par le Bureau. Elle permet d'intégrer les résultats de l'année 2018, et les nouvelles actions.

Le Président soumet à l'approbation du Comité syndical la proposition de décision modificative du BP 2019. Le Comité syndical l'approuve à l'unanimité.

### **Renouvellement d'emplois**

Afin de poursuivre le programme Natura 2000, financé à 100%, le Président propose de renouveler l'emploi de chargé de mission Natura 2000. C'est un emploi en contractuel sur un an, en référence à la grille d'ingénieur.

A l'unanimité le Comité syndical approuve le renouvellement de cet emploi.

Puis le Président propose de renouveler l'emploi de Chargé de mission Environnement – Santé afin de poursuivre le programme Environnement Santé, financé à 80% par l'Agence Régionale de Santé. C'est un emploi de contractuel, sur un an, par référence au cadre d'Ingénieur. A l'unanimité le Comité syndical approuve le renouvellement de cet emploi.

### **III – PROGRAMME D' ACTIONS**

#### **« Rallye Natura 2000 » du site du Mas d'Azil : convention de valorisation (réf. Charte art. 7.2.5)**

Patricia QUINAT-RAYNAUD, Vice-présidente déléguée à l'environnement, rappelle que depuis 2013, le SMPNR est désigné comme animateur de 7 sites Natura 2000 : « Queirs du Mas-d'Azil et de Camarade, grottes du Mas-d'Azil et de la Carrière de Sabarat », « Vallée de l'Isard, mail de Bulard, pics de Maubermé, de Serre-Haute et de Crabère », « Vallée du Riberot et massif du Mont Valier » et les quatre grottes « Grotte d'Aliou », « Grotte du Ker de Massat », « Grotte de Montseron » et « Grotte de Tourtouse ».

Elle explique que dans le cadre des actions d'animation sur ces 7 sites, un support pédagogique innovant, permettant au grand public de découvrir les enjeux liés à Natura 2000 a été développé sur le site du Mas d'Azil. Il s'agit d'un « rallye » familial à réaliser en autonomie sur 2 heures à la découverte des richesses du site.

Elle propose de s'appuyer sur XPLORIA, Maison du Parc, ainsi que sur l'OT-Arize Lèze pour assurer la promotion de l'outil Rallye Natura 2000 et la commercialisation des « sacs-découverte ».

Le versement sera opéré par le SMPNR sur émission d'un titre. Le prix de vente des sacs du Rallye Natura 2000 au grand public par XPLORIA et par l'OT-Arize Lèze est défini à 12€. Le prix de vente des sacs du Rallye Natura 2000 par le SMPNR à XPLORIA et par l'OT-Arize Lèze est de 10€ ; le SMPNR émettra un titre à la livraison des sacs. Un conventionnement sera mis en place entre le SMPNR et XPLORIA et l'OT-Arize Lèze.

A l'unanimité le Comité syndical approuve la convention avec Xploria et l'office de tourisme Arize-Lèze fixant le partenariat pour les sacs du rallye nature Natura 2000.

### **IV - POINTS DIVERS**

Jean-Louis ATTANE, Vice-président délégué au Patrimoine, à l'Architecture et à l'Urbanisme, présente le système le projet « Filière Pierre » coconstruit avec les autres Parcs d'Occitanie dans le cadre du programme d'actions financé par la Région.

Amal BERAICH, chargée de mission Urbanisme – Architecture – Patrimoine bâti, présente le fonctionnement de la plate forme Wikipedra. Elle explique qu'il sera possible à chacun d'entre nous d'accéder à la plateforme de ce site afin de signaler tout élément construit avec la technique de la pierre sèche : <http://wikipedra.catpaisatge.net/index.php?lang=fr>

Bernard CAVAILLE, élu délégué aux Paysages et délégué à la Forêt et à la filière Bois présente le plan montagne de la Région Occitanie. Il précise que la Région Occitanie est la première région en France à proposer un tel dispositif qui permet de valoriser les projets participatifs et citoyens. Il explique que tous les éléments sont téléchargeables sur le site de la région : <https://www.laregion.fr/Plan-Montagnes>. Dans le cadre de ce dispositif, le SMPNR sera un relais pour les acteurs intéressés.

Puis Bernard CAVAILLE annonce que l'Observatoire Homme Milieux OHM tiendra une conférence le 22 juillet à 17h à la salle des fêtes de Vicdessos. Cette conférence sera animée par Didier Galop, chercheur au CNRS et directeur de l'OHM du Haut-Vicdessos, créé en 2009. A cette occasion les thèmes suivants seront débattus grâce à l'éclairage d'une étude qui aura duré dix ans : l'histoire du pastoralisme et effets sur les paysages et la biodiversité ; les héritages du passé industriel et les conséquences sur l'environnement ; les contaminations dans les sols, l'air et l'eau.

Luce RAMEIL, Directrice adjointe, présente le premier bilan de Rézo Pouce. Rézo Pouce a été mise en place au printemps en Haut-Couserans avec la Communauté de communes Couserans-Pyrénées ; le SMPNR a fait appel à une stagiaire pour valoriser le réseau, communiquer sur son existence, le présenter lors de manifestations.... De plus, pour communiquer sur sa mise en place, une inauguration a permis de médiatiser l'évènement. Luce RAMEIL précise que cette expérimentation s'inscrit dans un cadre national. Le Président complète en annonçant que la Communauté de communes du Pays de de Mirepoix s'est aussi lancée

dans l'aventure Rézo Pouce. Il souligne que ce projet doit être porté par les élus pour qu'ils communiquent auprès du grand public. Cela lui paraît primordial pour que ce projet réussisse.

Kathy WERSINGER, élue déléguée au programme d'actions Région Occitanie annonce que le budget participatif de la Région en faveur du Climat est cours de préparation. 6 millions d'euros seront débloqués. D'autre part. La Région souhaite favoriser le développement de la filière laine en favorisant l'installation en brebis à laine. Projets à suivre....

Patricia QUINAT-RAYNAUD, Vice-présidente déléguée à l'environnement, annonce qu'une troisième enveloppe est proposée pour financer les projets « biodiversité » dans le cadre de TEPCV, comme cela a été possible ces deux dernières années. Pour candidater il suffit de proposer un projet valorisant la biodiversité pour un montant maximal de 3000 euros. Ce projet doit être terminé pour le 30 novembre 2019 car il s'agit d'une fin d'enveloppe. La sélection aura lieu le 15 septembre 2019. Pour tout renseignement complémentaire, il est possible de contacter Luce RAMEIL.

Le Président annonce que la période de renouvellement de la Charte arrive à grands pas. La définition du périmètre est un enjeu majeur. Les élus du Bureau vont se réunir pour en discuter et débattre spécifiquement sur ce thème. Puis le sujet sera débattu en Comité syndical.

Jean-Claude RIVERE, Président des Amis du Parc, informe l'assemblée d'un voyage organisé par les Amis du Parc en Andorre, à La Massana et Ordino, à l'appui du Parc des 3 Nations. L'accueil a été très bon. Il tient à souligner que l'Andorre ne se résume pas au Pas de la Case mais c'est un pays qui propose des paysages magnifiques et de très belles montagnes.

Le Président expose ses réflexions concernant la ferme d'Icart à Montels. Il lui semble évident que ce lieu qui accueille le public doit bénéficier d'une meilleure signalétique. De plus, il pense que le devenir de ce bâtiment et des terrains en périphérie est la création d'un véritable centre d'interprétation à destination du grand public pour présenter le Parc et toutes ses spécificités. La ferme d'Icart à Montels doit devenir un endroit qui valorise le PNR, qui l'explique de façon ludique et pédagogique.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt la réunion.

**Le Président  
Kamel CHIBLI**